

DATE: 31 mars 1978

## RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
(31 MARS 1977)NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ  
AUTEUR DES RÉPONSES CONSEIL NATIONAL  
DE RECHERCHES  
CANADA

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSES DE L'ORGANISME EN 1977 RAPPORT	RÉPONSES AU 31 MARS 1978
<p><b>TRAVAUX EN COURS</b></p> <p>La division des Services financiers devrait établir un contrôle numérique sur tous les travaux en cours à partir du moment de l'autorisation jusqu'à l'envoi de la dernière facture afin de s'assurer que tous les services exécutés ont été facturés.</p> <p><b>ENCAISSE</b></p> <p>Il faudrait réviser les procédés relatifs à la réception et à l'enregistrement des fonds au Conseil afin de corriger les lacunes qui existent dans le contrôle interne. Ces procédés devraient être consignés dans les Règlements administratifs (définitions et applications); ils devraient contribuer à une répartition adéquate des tâches et à une conciliation indépendante entre les montants indiqués sur les reçus et les montants déclarés dans le système comptable principal.</p>	<p>Recommandation acceptée</p> <p>Recommandation acceptée</p>	<p>Cette question a été traitée dans le commentaire s'appliquant au chapitre Revenus-Services et relatif à la facturation basée sur l'avancement des travaux et les travaux en cours.</p> <p>On procède actuellement à la mise en place des procédures nécessaires pour s'assurer que les montants reçus font l'objet d'un contrôle adéquat. On a rédigé les instructions nécessaires et on les inclura dans le Guide d'administration financière. On procède actuellement à la rédaction d'un rapport de vérification interne couvrant cette question particulière.</p>